



LA LETTRE

N° 2023 05

REFORME DES RETRAITES: LE REGIME COMPLEMENTAIRE AGIRC-ARCCO comme modèle à terme?

Avec plus de 80 milliards d'€ de prestations versées chaque année, près de 70 milliards d'€ de réserves, le régime complémentaire de retraite AGIRC-ARCCO des salariés du secteur privé, est un acteur essentiel de la protection sociale de notre pays. Gouvernement et patronat veulent en faire le modèle du futur régime universel de retraite pour tous.

Ce régime de retraite complémentaire des salariés du privé est piloté par les organisations patronales et syndicales dans le cadre du paritarisme. Il repose sur le principe de la répartition et de la solidarité entre générations. Ainsi 25 millions de salariés cotisent à AGIRC-ARCCO pour constituer leurs droits futurs et 13,7 millions de retraités reçoivent chaque mois, une retraite complémentaire à la retraite de base versée par la Sécurité Sociale (ou Mutualité sociale agricole ou Régime spécial des indépendants) représentant une part non négligeable de leurs revenus (entre 30 et 60% des revenus).

Calcul de la pension par points

Dans le cadre du régime complémentaire AGIRC-ARCCO, le montant de la retraite est le produit du nombre de points acquis au cours de la vie de travail par la valeur du point. Cette valeur est fixée par les gestionnaires du système chaque année.

Des finances au service des grandes sociétés privées.

Avec le paritarisme, le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) s'emploie à obtenir l'assentiment des autres organisations patronales et d'au

moins une organisation syndicale de salariés sur ses objectifs de gestion en faveur de la finance. C'est ainsi que le régime AGIRC-ARCCO s'est constitué d'impresionnantes réserves à hauteur de 70 milliards d'€ soit presque une année de prestations. Ces réserves servent à alimenter les marchés financiers. Nous sommes très loin des réserves de précaution. C'est ainsi que ces réserves servent à financer par exemples TotalEnergie, Exxon, Ferrari, Renault, Volkswagen, ou même le groupe d'EHPAD privé KORIAN. Outre les risques financiers que cela représente nous pourrions faire mieux en matière de placement vertueux. Il faut dire que le président actuel de l'AGIRC-ARCCO n'est autre que Didier WECKNER, par ailleurs président d'AXA PARTNERS une société spécialisée dans les placements financiers.

Avec des conséquences pour les retraités

Mais alors quelle conséquence pour les retraités ? Avec cette gestion, le MEDEF n'a de cesse de fragiliser le rendement du point qui est passé de 9,58 à 5,81% entre 1990 et 2019 pour l'ARCCO (non cadres) et de 9,82 à 5,81% pour l'AGIRC (cadres). Selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le rendement des retraites complémentaires obligatoires a baissé de 40% en trente ans.

Modèle pour le Président

C'est ce modèle que le Président de la République, Emmanuel MACRON, voudrait mettre en place dans sa réforme du régime de base de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale Agricole ou du Régime Spécial des Indépendants. Ceci dans le but de réduire de 60 milliards d'€ la dépense publique consacrée à la retraite afin de passer de

14% à 12% du PIB (Produit Intérieur Brut).

Une réforme déjà avancée

Cette réforme est déjà avancée avec l'adossment des régimes spéciaux au régime général, puis avec l'unification du régime complémentaire des cadres avec celui des non cadres (ARCCO) et enfin tout dernièrement avec la volonté de donner à l'URSSAF le recouvrement des cotisations AGIRC-ARCCO. (Pour l'instant repoussée)

. Ceci afin d'avoir la main mise sur la redistribution et de diminuer encore les prestations versées aux retraités afin d'augmenter les réserves et le financement des multinationales à bas coût pour elles.

A terme: l'instauration de trois niveaux de retraites?

- un régime de base par points (CNAV et AGIRC-ARCCO)
- un régime obligatoire par capitalisation en lieu et place de la répartition et de la solidarité.
- un régime facultatif assurantiel pour ceux qui pourront payer.

Action Santé Solidarité

Centre Social
Rue de Pavigny
39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association